

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 29 (1965)
Heft: 113-114

Artikel: Pompon et pompette
Autor: Orr, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399351>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POMPON ET POMPETTE

Personnages d'un conte à faire rire les enfants ? Non, hélas ! Couple étymologique qui sollicite l'attention de personnes graves.

Dans le *Dictionnaire Étymologique* de Bloch-von Wartburg, 4^e édition, s.v. POMPON, on lit ce qui suit : « Mot de formation expressive parallèle à *pimpant*, mais avec une autre voyelle ». Nous reportant au mot PIMPANT, nous lisons : « vers 1500. Adj. sous forme d'un part. prés., formé sur le radical *pimp-* contenu dans *pimper* « attifer » (xvii^e s.), a. pr. *pimpar* « id », formation expressive parallèle à *pompe*¹, et [*sic*] comparez l'anc. comp. *pimpesouée* « femme prétentieuse », xv^e, formé avec ce radical et l'anc. adj. *souef* « doux » pris adverbialement. »

Le mot *pimpesouée*, qui sert ici à appuyer ou à illustrer le rapport de *pompon* avec *pimpant* et qui, par conséquent, mérite notre attention, provient d'un passage du *Bourgeois gentilhomme* (III, ix) dans lequel le valet Covielle, essayant de dissuader son maître de son attachement pour Lucile, lui dit : « Elle, Monsieur ? Voilà une belle mijaurée, une pimpesouée bien bâtie, pour vous donner tant d'amour » ! La traduction ' femme prétentieuse ' est celle de Sainte-Palaye ; mais, dans le *Dictionnaire Comique*, de Leroux, également du xviii^e siècle, et toujours à propos du passage du *Bourgeois*, nous lisons : « PIMPESOUÉE. Mot injurieux, pour bête, sotté, drôlesse. » La définition ' femme prétentieuse ' est passée dans le Godefroy (X, p. 340), mais la forme *pimpesouée* n'est pas celle du passage que voici de la *Farce de Tout Mesnage* (*Anc. Th. Fr.*, II, p. 406 ss.), texte unique auquel cette forme sert de rubrique. Nous le faisons précéder des deux vers prononcés par la servante Besogne Faicte auxquels il fait réplique :

Nenny, j'ay perdu l'appetit,
Car je n'ay joye ne lyesse.

1. *Pompe*, « expressif », représente, sans doute, pour M. von Wartburg, le PUMP- de son article du *FEW* ; car il ne peut guère s'agir de *pompe* ' magnificence ', qui remonte en fin de compte à *πέμπω* ; encore moins de *pompe*, ' machine ', même en admettant, avec le *Dictionnaire*, une origine expressive ou imitative pour celui-ci.

LE FOL

Qu'avez-vous, dictes, quel mal esse ?
 Tant vous estes descoulourée
 Que vous faictes la pippe souée ¹.

Il suffit d'un coup d'œil jeté sur ce texte pour se convaincre que, quel que soit le sens de *pippe souée*, la traduction 'femme prétentieuse' serait un contresens manifeste (« Vous êtes tellement pâle que vous faites la femme prétentieuse ! »), contresens qui devient encore plus apparent lorsque l'on apprend que le mal dont souffre la servante — et qu'elle fait bien voir — c'est « la trop fille » (l'atrophie !), mal dont Le Fol lui promet rapide guérison ! Force nous est donc de conclure que, douteux pour le sens, incertain quant à la forme, *pimpesouée* est à éliminer de toute discussion sur l'étymologie de *pompon* ou sur le prétendu rapport de celui-ci avec *pimpant*.

A confronter les deux articles cités plus haut avec ceux de la première édition du *Dictionnaire*, on constate d'importantes différences. *Pompon*, lit-on dans la première, « paraît être un mot de formation expressive » ; dans la quatrième, le « paraît être » dubitatif a disparu. *Pimper*, dans la première, était « une variante nasalisée de *piper*, au sens d'enjôler » ; rien n'y était dit d'un parallélisme expressif avec *pompe*, lequel, dans la quatrième, fait comme le trait d'union des deux articles PIMPANT et POMPON.

1. Il est difficile de voir dans *souée*, monosyllabe muni d'un *e* féminin, le dissyllabe *souef* (cf., de Villon, « Corps féminin, qui tant es tendre, Poly, soëf, et précieux »). Ajoutons que Gdfr. (VI, 71 a) a relevé un adj. *pipesouers*. Ce mot, que G. renonce à traduire, se trouve en rime avec *mirouers* [miroirs], mais compte cependant pour quatre syllabes dans le vers : Item, doulz yeulz pipesouers.

Quant au sens donné à *pimpesouée* par Sainte-Palaye, il est possible que le voisinage de *mijaurée* y soit pour quelque chose. Mais là encore nous constatons un décalage ou, plutôt, une montée en grade sémantique qui vaut d'être signalée. Pour Oudin, *Curiosités françaises*, p. 267, une *mijaurée* est une 'badine', une 'sotte'. Cotgrave, qui n'enregistre pas *mijaurée*, renvoie, s. v. BADIN à BADAUD. Chez Leroux, encore à propos du passage du *Bourgeois*, nous trouvons : « MIJAURÉE. Pour femme campagnarde, qui est mal mise, ou qui n'a pas bon air. C'est un mot injurieux et méprisable [*sic*] qu'on ne donne qu'au sexe ». Mise en regard de cette définition, celle du Littré (« Fille ou femme qui montre des prétentions par des manières affectées et ridicules ») montre bien le chemin qu'a fait ce mot en l'espace d'un siècle. C'est qu'il a dû subir l'influence paronymique de *minaudière*. On lit, en effet, chez Leroux, s. v. MINAUDER : « Pour faire des mines, se donner des airs coquets » ; et, sous MINAUDIER, « Homme ou femme qui fait des grimaces, affecte des airs ridicules, pour paraître agréable ». On dirait presque une paraphrase du texte de Littré. Instabilité sémantique des mots affectifs, comparable à leur variabilité phonétique !

Certes, — et nous sommes payé pour le savoir, ayant traité récemment ici même des noms français de la Poupée¹ — il y a des domaines du vocabulaire où il faut s'attendre à des modifications affectives des mots, voire même à des créations expressives ou onomatopéiques nouvelles. Et les domaines de la toilette et du comportement féminin sont bien de cette nature. Mais encore faut-il ne faire intervenir l'expressivité qu'à bon escient, et n'y avoir recours qu'en dernière ressource.

Or, paradoxalement, c'est précisément cette étude des noms de la poupée qui nous fait proposer une étymologie de *pompon* qui renvoie loin à l'arrière-plan toute valeur expressive que peut posséder ce mot et qui est fondée sur de solides bases à la fois sémantiques et phonétiques. C'est que, pour nous, *pompon* n'est qu'une variante nasalisée de *poupon*, lequel, comme nous croyons l'avoir démontré dans cette étude, est de la famille de *poupe*, 'mammelle' et 'poupée', et du verbe *pouper*, 'téter', et, avant d'avoir signifié 'nourrisson', désignait à l'origine la mammelle artificielle, la 'tétine' primitive, et, en second lieu, la poupée de chiffons, sens conservé, d'après l'*ALF*, dans deux régions périphériques du domaine gallo-roman, le Morbihan et la Suisse romande et, d'après le *FEW*, bien attesté ailleurs.

Qu'un mot qui a signifié 'poupée' prenne le sens de 'ornement formé d'une touffe de fils de laine, de soie etc', qui est celui de *pompon*, il n'y a là rien que de très normal. *Poupée* lui-même et son équivalent en diverses langues servent à désigner de nombreux objets dont certains se trouvent énumérés à la page 298 de l'étude sus-dite. Pour justifier le sens 'pompon', inspiré, lui aussi, par l'assemblage de chiffons qui constitue la poupée primitive ou rudimentaire², il suffit de citer, pour la notion 'touffe', le sens 'paquet d'étoffe qui garnit le fuseau' que possède le français *poupée*, et, pour la notion 'ornement', l'espagnol *moña*, 'poupée' et 'nœud de rubans pour les cheveux', 'rubans qui garnissent le chapeau du toréro'. Reste donc seul le problème phonétique.

Dans une langue devenue « officielle », généralisée comme truchement administratif en même temps qu'instrument littéraire et culturel d'une communauté, les changements phonétiques auxquels toute langue est

1. V. *RLiR* XXVII (1963), 295 ss.

2. Nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'avoir toujours présente à l'esprit l'image de la poupée de chiffons, poupée grossière, faite de bouts d'étoffe sommairement réunis, si l'on veut comprendre la grande majorité des emplois figurés des mots qui désignent la poupée.

sujette rencontrent une résistance autrement vigoureuse et efficace que dans les parlers populaires.

Au lieu de se généraliser au point de mériter une formulation comme celle des « lois phonétiques » de nos manuels, ces changements sont comme étouffés par les forces conservatrices et ne laissent, en témoins de leur existence passagère, que quelques « irrégularités » dont seuls ils fournissent l'explication.

Un exemple important de ces changements avortés c'est celui du passage de *on* à *ou* devant consonne, qui a trouvé grâce dans *couvent* < *conven-tum*, et sans doute aussi dans *houblon* < *humulonem*¹, mais qui ailleurs a été « rectifié », masqué, ou éliminé.

Pourtant, les traces qui s'en laissent discerner sont nombreuses et prouvent que l'équivalence *on-ou* était très répandue, aussi bien dans les milieux cultivés que chez le peuple.

Moins évidents que celui de *couvent*, mais tout aussi certains, sont les cas de *colporter* et *courbatu* que nous avons étudiés jadis dans la *Modern Language Review* (XXII, 1927, p. 276 ss.). Ces deux mots sont composés à l'aide du préfixe intensif *con-*, qui survit avec cette fonction en Wallonie sous la forme *co-* (Namur) ou *ki-* (Liège). Pour citer Feller, *Notes de Philologie Wallonne*, p. 233, « Il peut s'adjoindre à tout verbe en qui il est possible de marquer l'intensité de l'action par répétition de l'acte initial ». *Comporter*, devenu **couporter* et senti comme un composé de *porter* et du substantif *cou*, a été transformé en *colporter*, sans doute pour atténuer un peu l'image évoquée par cette étymologie populaire, vu que l'on 'comporte' de bien des manières auxquelles la notion 'porter sur le cou' ne convient guère!

Cette étymologie a eu l'heur d'être accueillie — un peu tièdement, il faut le dire — par le *Bloch-von Wartburg*; celle de *courbatu*, au contraire, n'y fut pas admise, quoique qualifiée à l'époque d'« excellente » par Oscar Bloch — ce dictionnaire étant resté fidèle à l'étymologie suggérée par Littré, qui dit : « Courbatu semble être formé de *court* et *battu*, battre à bras raccourcis, très bien battre ». Pas plus que le *Dictionnaire Général*, le *Bloch-von Wartburg*, ne s'étonne ni de la construction syntaxique de ce prétendu composé, ni du remarquable raccourci sémantique qu'il suppose.

Pour nous, le *r* de *courbatu* est une pure excroissance, due sans doute à

1. *Houblon*, qui a été l'objet de divers essais d'explication (v. *FEW* et *ROM*, XLVI, p. 400), n'est pas plus étrange, comme variante d'un **homblon* issu de *homlon*, forme bien attestée, que n'est le procès inverse représenté par *omblier*, variante bien attestée de *oublier* (v. plus bas, p. 6).

une association avec le mot *courbe* — Ménage fait venir *courbature* du latin *curvatura* — et n'est pas plus justifié, étymologiquement, que celui de *courtepointe*, de *cortiver*, pour v. fr. *coutiver*, de *courper*, v. fr. *coulper*, etc. ; tous ces mots étant témoins de la « labilité » — donc de la disponibilité — de *r* devant consonne, labilité qui nous a valu *faubourg*, *faufiler*, *faux-fuyant* et *saupoudrer*¹ (fr. populaire *soupoudrer*) pour *forsbourg*, *forsfiler*, *forsfuyant* et *sorpoudrer*. **Coubatre*, en wallon *kibatre*, 'battre ensemble', 'mêler les objets en se battant, en les battant', 'gâcher' (Grandgagnage), a existé à côté de *combattre*, moins populaire, tout comme, en wallon, *kirompe*, 'rompre en tous sens', existe à côté de *corompe*, 'corrompre'². *Courbatu*, avant d'être spécialisé comme terme de l'art vétérinaire³, avait des emplois plus larges, en conformité avec son origine, tel le *courbatu*, 'assomé de coups' de Rabelais⁴. Quant à sa forme, comme nous l'avons indiqué dans la *MLR*, les variantes de deux passages de la *Passion* d'Arnoul Greban où figure le mot (V. 26352 : *courbatus*, Ms A, *combatus*, Mss. B, C ; *corps batu*, A, *corbatu*, B, C) montrent bien qu'au x^e siècle on ne songeait guère à y voir un composé de *battre* et de *court* !

Masquée ou non dans les mots *colporter* et *courbatu*, l'équivalence *on-ou* apparaît clairement ailleurs :

1° dans les noms de lieu : — *Monasterium* est représenté par des formes en *on* et en *ou*, celles-ci plus fréquentes dans le simple, celles-là exclusivement, semble-t-il, dans les dérivés (*Montier*, *Moutier*, d'une part ; *Montreuil*, *Montereau* de l'autre⁵. *Francorum Villa* devient *Francourville* en Eure-et-Loir, *Franconville* en Seine-et-Oise. *Curtis Francorum* donne *Confracourt* (Haute-Savoie), *Confrancor* (Ain) et *Confrécourt* (Aisne)⁶. *Campus Montis Gaudii* est aujourd'hui *La Croix Moultoie* (Berry), quoique des graphies plus « correctes », *Montjoie*, *Montjoye*, persistent jus-

1. V. notre article des *Mélanges Dauzat*, p. 251 ss.

2. Feller, *op. cit.*, p. 228.

3. Cf. Cotgrave : « COURBATURE, The foundering [fourbure] of a horse or beating of his feet, by overmuch travel. COURBATU, Tyred, overtoiled, warne out, grown crooked with extreme labour, also beaten till he stoop again, or so much that he has grown crooked withal ; also foundered ». Il est intéressant de noter que la première de ces définitions fait ressortir l'élément 'battre', tandis que la seconde, avec « grown crooked », « stoop again », veut rattacher nos mots à *courbe*.

4. « Au demeurant courbatu, espautré et froissé, teste, nuque, poitrine, bras et tout » (L. IV, 14).

5. V. Longnon, *Les Noms de Lieu de la France*, p. 351 ss.

6. V. J. Buckley, dans *RPF*, XXIII (1909), p. 290, 295.

qu'au XVIII^e siècle ¹. *Fontarabie*, écrit ainsi dans l'édition 1532 de *Pantagruel*, devient *Foutarabie* dans celle de 1542 (elle est de Foutignan ou de Foutarabie, ch. XVI) ².

2° Dans les noms de personnes : — *Roussart* est une variante de *Ronsard*. Amé de Montgesoie signait *Amé de moult je soye*. *Mauchrétien* était le vrai nom de Montchrétien. Marot joue sur *bonté* et *bouté* dans le distique :

Cy gist le corps Jane Bonté bouté :
L'esprit au ciel est par bonté monté.

3° Dans des rimes : — Beaulieu, dans son *Histoire de l'orthographe française*, I, p. 175, cite les rimes *temoute* (tumulte) : *monte* de l'*Escoufle*, *dont ceste* : *doucette* et *fonte* : *goutte* du XV^e siècle. Dans *La Passion* de Jean Michel, *monstre* (montre) rime avec *rencontre* aux vers 17969-70, avec *oultre* aux vers 16106-7 ; *bouté* avec *volunté* aux vers 21160-1. Ronsard, très à propos pour les besoins de notre thèse, fait rimer *troupe* avec ce qui est aujourd'hui *pompe* :

Je voudrois bien qu'un Dieu, le plus grand de la troupe
De ceux qui sont au ciel, espuisast d'une poupe
Toute l'eau de la mer...

Œuvres, STFM, XII, p. 283.

4° Dans des graphies diverses telles que : — d'une part, *boubance* (bom-bance), *goufanon* (gonfanon), *mouceau* (monceau), *petoucle* (pétoncle) ³, de l'autre, par une fausse régression, *gouvernement*, *trombler* (troubler), *omblier*, *longer* (loger), *esplouré* (éploré), *groncier* (groucier). Ainsi, la présence d'un *n* adventice dans des mots comme *jongleur*, *convoiter*, *concombre* ne doit pas nous paraître plus étrange que l'absence de la nasale dans *coversier*, *covenir*, *gofanon* etc. de l'ancien français, ou dans *copain*, à côté de *compagnon*, en français moderne.

C'est faute d'avoir tenu compte de la possibilité d'une graphie comme celles de *longer*, *omblier* etc., que Félix Gaiffe s'est trouvé en défaut devant un passage obscur de *l'Art poétique* de Sébillet où l'équivalence *on-ou* a fait écrire *sonder* au lieu de *souder*. Ce passage le voici :

1. V. ROM, LXIX (1946-7), p. 102.

2. Cf. « Les moutons de Montonvillers », Corblet, *Gloss. picard*, p. 196.

3. Cf. « Ce que les habitants de Rouen dient Hannons et les Parisiens Petoucles est ce que les Latins dient Petunculus », Belon, *La Nature et Diversité des Poissons*, Paris, 1535, p. 413. Les mots qui suivent, à l'exception de *trombler*, proviennent tous de *La Passion* de Jean Michel, éditée par Omer Jodogne, Gembloux, 1959.

Car le Grec le nommant [le poème] mètre, c'est à dire mesure, regardant la dimension des nombres et mesures du carme, ne peut avoir que doctement parlé ; et le Latin le nommant carme, c'est à dire chanson, et vers, c'est à dire contourné, *sondant* en l'un la forme du carme qui luy fut premièrement donnée tele exprès pour chanter, en l'autre la matière du vers, laquelle par la variation et contour de ses mots, en fait la mesure et composition douce : a designé ensemble sa propriété et érudition.

A lire *soudant*, et en entendant 'combinant', le passage devient, sinon clair, du moins compréhensible, la notion de « soudure » de matière et de forme réapparaissant dans la formule finale : « a désigné *ensemble* sa propriété et érudition », c.-à-d., sa nature propre et son élaboration ¹.

Ce texte est du xvi^e siècle et, à en juger par la date de la grande majorité de nos exemples, l'équivalence *on-ou* devait être particulièrement répandue à cette époque et au siècle précédent ². Nous sommes donc fondés à conclure que, s'agissant d'un secteur du vocabulaire où les variations dans le phonétisme des mots sont d'une fréquence notoire et quasiment de règle, il était comme inévitable que *poupon* se modifiât dans le sens d'une équivalence phonétique si répandue — en un mot, que *poupon* eût à côté de lui une variante *pompon*, et cela bien avant la date 1556 assignée à sa première apparition dans un texte imprimé. Disponible sans doute, à l'origine, comme équivalent dans tous les emplois de *poupon*, *pompon* fut affecté — et c'est ici que quelque valeur expressive *a pu* lui être attribuée — spécifiquement au rôle sémantique qu'il joue dans la langue moderne, rôle que joue ou qu'a joué maint et maint mot dont 'poupée' fut le sens originel.

1. Voici le commentaire de l'éditeur, « Cet emploi du verbe *sonder* est singulier, nous n'avons pas rencontré d'exemples analogues. Il faut sans doute entendre : cherchant à pénétrer, et par suite à exprimer, telle ou telle signification ».

2. C'est un fait de prononciation qui a dû frapper Palsgrave ; v. l'*Eclaircissement*, éd. Genin, p. xvii et p. 7. A vrai dire, le phénomène est très ancien. La forme *mont*, pour *molt*, *mout*, remonte au xiii^e siècle et au-delà. *Montepelier* est également bien connu des lecteurs d'anciens textes. (On trouve *combre*, pour *courbe*, dans *Renart le Nouvel*, SATF, v. 7713). Il y a des traces même d'une systématisation de cette alternance *on-ou* : le scribe (xiii^e siècle) du fragment de *Girbert de Metz* publié dans *Rom. Stud.* I, p. 376 (dont je dois la connaissance à mon ami T. B. W. Reid) écrit *on* devant voyelle, *ou* devant consonne, dans les pronoms possessifs : *son escu*, *son espié*, mais *sou cusi*, *sou païs*. On songe à la conviction exprimée par le regretté Michaëlsson, dans « Variantes dans la prononciation parisienne », (*Acta* du huitième Congrès de Linguistique romane, p. 297) sur la longue coexistence de formes diverses « représentant différentes étapes » de l'évolution phonétique. Avis aux structuralistes !

Certes, aujourd'hui, l'écart sémantique entre *poupon* et *pompon* paraît grand et difficile à combler, même en attribuant à *poupon* son sens ancien de 'poupée'. Mais il fut un temps où *poupon* pouvait porter, lui aussi, un sens analogue à celui assigné aujourd'hui à *pompon*. C'est ce que prouve un texte de 1580 où il est question de *seize popons d'or cosus sur de vellours*. Rien, dans ce texte, et encore moins dans l'autre exemple donné par Godefroy, s. v. *POPON* (*Bourdeüre d'or à popons*), ne justifie la définition « sorte de pièce d'or » qui est celle du *Dictionnaire*. Quant à la forme, *popon*, pour *poupon*, n'est pas plus étrange que *popin*, *popiner* pour *poupin*, *poupiner* (v. Godefroy), ou que *copain*, même, à côté de *compagnon*. Aussi ne s'étonne-t-on pas de constater que, d'après le *FEW*, cette forme a survécu avec le sens de 'pompon' dans le dialecte havrais.

Amenés ainsi à admettre la série de variantes, *poupon*, *popon* et *pompon*, nous notons, non sans une certaine satisfaction, que la même série existe pour l'homonyme *pompon*, 'melon', mot fréquemment employé au xvi^e siècle et dont les variantes *poupon* (chez Cotgrave, qui ne connaît que le *pompon* 'melon') et *popon* sont bien attestées à côté de la forme latinisante *pepon* < *peponem*¹. Pour le *FEW*, *pompon*, 'melon', serait une variante du mot latin formée sous l'influence de la racine « expressive » *POMP-*. Pour nous, étant donné la nature du fruit² et compte tenu des conditions phonétiques que nous avons observées, *poupon* (ou *popon*) serait l'un des nombreux dérivés de *pulpa*, 'pulpe' et, par conséquent, la forme primitive, *pompon* une variante due à l'équivalence *on-ou*, *pepon*, au contraire, un latinisme, dont les deux consonnes favorisaient l'emploi, en la faisant sentir comme une variante des formes plus populaires. Autrement dit, *pompon* 'melon' serait avec *poupon* 'melon' dans le même rapport phonétique que *pompilh* avec *poupilh* qui figurent tous les deux avec le sens de 'mollet' dans le *Dictionnaire Gascon* de Simin Palay, mais dont le dernier seul, en tant que dérivé de *pulpa*, est marqué du sceau de la légitimité phonétique.

Il ressort de cette étude du mot *pompon*, comme de celle des noms de la poupée dont elle est, pour ainsi dire, le corollaire, qu'il y a certains domaines du lexique qui sont plus accueillants que d'autres à l'égard des « irrégularités » phonétiques. Ce sont des mots qui échappent au contrôle de la langue centrale, des mots, entre autres, du ressort de la vie

1. Cf. les variantes *poupe* et *pompo*, 'pulpe des fruits' (Mistral); *pompon* et *poupine* également 'melon' chez Cotgrave.

2. Cf. Mistral, s. v. *POUPOUS*: « Pulpeux, melon *poupous* ».

familiale, de la chambre d'enfants, de la toilette, de milieux plus ou moins clos, mots qui relèvent, pourrait-on dire, d'une phonétique sociale, active et créatrice, avec ses lois propres, fort différente de la phonétique « régulière » et traditionaliste.

Pompette, de par sa sémantique, appartient bien à cette catégorie-là. Aussi sommes-nous autorisés à réclamer pour lui le droit de participer à cette liberté phonétique, en l'espèce, à voir en lui un dérivé de *poupe*, doté, tout comme *pompon*, d'une nasalisation adventice, et variante, encore comme celui-ci, d'un mot qui a signifié et qui signifie encore 'poupée', à savoir le v. fr. et dialectal *poupette*.

Voici, en effet, des titres sémantiques qui, nous semble-t-il, justifient pleinement l'admission de *pompette* dans cette classe privilégiée. Avant de devenir l'adjectif de la langue familière contemporaine, synonyme de 'éméché', 'gris', il a signifié :

1° 'nœud de rubans' ¹, sens qui, d'après Corblet et le *FEW*, s'est maintenu dans le picard, et qu'il partage avec *pompon* et *pompe* (Sainte-Palaye);

2° 'tampon d'imprimeur ou de gravure' ², sens qu'il partage avec fr. *poupée* (Littré) et esp. *muñeca*;

3° 'pustule, bouton' ³: le latin *papilla* combine les deux sens que porte, séparément, *pompette* 'bouton' (Cotgrave) et *poupette* 'bout du sein' (Huguet) — situation comparable, en somme, à ce qui est dit plus haut (p. 8) sur l'affectation respective de *pompon* et *poupon* ⁴.

Quant à *pompette*, adj., seul emploi admis par le français de nos jours, il n'a aucun rapport immédiat, quoi que l'on ait dit, avec notre *pompette* n° 3, 'bouton sur le nez ou sur le menton' selon Cotgrave, « caractéristique du nez des ivrognes » selon d'autres ⁵. Pour l'expliquer, il serait

1. « Mon pourpoint à grosses pompettes » (Huguet).

2. « A Printer's Pumpet-ball; the ball wherewith he beats or laces Ink on the Formes » (Cotgrave).

3. « A pumple or pimple on the nose or chin » (Cotgrave); Cf. « Nez à pompettes » (Huguet), « Nez de pompette » (Moisy, *Dict. du Pat. Norm.*)

4. L'angl. qui, à côté de *puppet*, 'poupée', 'marionnette', nous apporte un *poppet*, 'poupée', 'petite personne', 'poupée de tour', permet d'établir la série *pompette*, *poupette* et *poppette*, parallèle à *pompon*, *poupon* et *popon* (cf. pl. haut, p. 8).

5. Citons à ce propos, du vol. composite de la Bibliothèque Gauloise intitulé *Vaux de Vire d'Olivier Basselin*, Paris, 1858, le refrain : « Vive, vive les groz nez Qui sont rouge-boutonnez ! » (p. 253), et cet extrait d'une Chanson : Non, il n'y a, d'ici en Armignac ... Ung si beau nez que celui de Jean Senac : Il me semble d'un duc ou chambrelenc; Car il y a mille rubys de renc, Bien arrumez, pendans jusques au groing, Tant qu'on le voit de cinquante lieues loing, Plus reluisant que ne faict un POMFON » (p. 215 s.)

difficile, vu le sens de cet adjectif, de le dissocier de l'expression *estre en poumpeto*, relevée par Mistral et traduite par « être en état d'ivresse », et de la variante — sans nasalisation, notons-le bien — *être en poupinette* du Bas-Maine, que Dottin traduit par « être en gaieté » et qu'il fait accompagner du tour *gai comme poupinette*, où le substantif se trouve comme personnifié.

D'autre part, ces deux locutions se rattachent par le sens aux expressions argotiques équivalentes, *avoir son pompon*, *son plumet*, *son aigrette*, *son panache*, *sa cocarde*, fournies par Delasalle, s. v. IVRE, dans son *Dictionnaire Français-Argot*.

Que conclure, sinon qu'il s'agit, dans *être pompette*, d'un raccourci métonymique d'une locution telle que **avoir sa pompette* ou **être en pompette* dans laquelle le substantif aurait eu, à l'origine, un sens semblable à *pompon*, *panache* etc., le sens n° 1, en somme, de notre liste ? S'il en est ainsi, le développement sémantique a fort bien pu être le suivant : 'paré', 'sur son trente-et-un', 'content ou fier de l'être', 'gai'. Certes l'immixtion de *pomper*, 'boire', est loin d'être exclue du procès — elle paraît évidente, par exemple, dans *pomponette*, 'chanson à boire' — mais elle est inadmissible dans un emploi analogue qui confirme notre hypothèse, celui de *pompon* au sens de 'paré' attesté en Suisse romande (*FEW*).

*
* *

Pompon et *poupon*, *pompette* et *poupette* témoignent déjà de la fécondité morphologique et sémantique du fr. *poupe* < puppa, 'sein de la femme' encore au xvii^e siècle, 'poupée' en Belgique et ailleurs aujourd'hui. Cependant, ils ne représentent qu'un bien faible contingent dans la masse de dérivés que nous apportent les divers dictionnaires. Nous voudrions tenter, dans la liste qui suit, de faire une classification sommaire de cette progéniture. Le lecteur y trouvera, notamment, bien des exemples de cette alternance vocalique que nous avons fait valoir au cours de notre étude et constatera, en même temps, que tel dérivé, tout comme *pompon* et *pompette*, se trouve affecté à plus d'un emploi. Davantage, il sera préparé, croyons-nous, à accepter pour un autre mot, envisagé jusqu'à présent comme une création « expressive » ou « imitative », à savoir *pompe*, 'instrument', une étymologie à la fois plus terre-à-terre et plus vraisemblable.

(1) 'Sein', 'mamelle' : *poupe* (Cotgr.), *poupeau* (dim. *ibid.*); *popeta* (Levy); *poupette*, *-ine*, *-ote* (dim. Simin Palay); *poupeto* (dim. Mistral);

poupelin (FEW); *poupiasse* (péj. Verrier et Onillon); cf. *pompon de paradis*, 'téton' (cit. FEW).

(2) 'Bout du sein', 'trayon': *poupo* (ALF, c. 1730); *poupeau*, *poupette* (Huguet); *poupeillon* (Gdfr.); *poupine*, *poupoû* (Sim. Pal.); *popillon* (FEW); *poupeloun* (Mistr.).

(3) 'Téter': *pouper* (Gdfr.); *poupa* (Mistr., Sim. Pal.); *poumpà*, *poupinà* (« en palpant le sein », Sim. Pal.).

(4) 'Sucer': *poupa* (Mistr., Sim. Pal.).

(5) 'Boire': *poumpa* (« en style badin », Sim. Pal.); *poumpa*, *paupa* (« avec excès », Mistr.). Cf. *poumpayre*, *poupayre*, 'bon buveur, teteur' (Sim. Pal.).

(6) 'Faire la moue': *pouper du bec*, *poupiner du bec*, *poupyonner du bec* (Dottin).

(7) 'Tétée': *poupade*, *poumpade* (Sim. Pal.); *poupât* (« tétée brève, gorgée » (Sim. Pal.).

(8) 'Poupée': *poupe*, *poupette*, *ponpine*, *poupon*, *pouponne* (ALF); *popin* (Gdfr.); *poupeline* (Dot.).

(9) 'Poupon': *Pepon* (V. & O.); *poupart* (Cotgr.); *popart* (FEW); *poupelin* (Hug.); *popelin* (FEW); *poupeau*, *poupellon* (Gdfr.); *poupin* (Hug.).

(10) 'Soigner un nourrisson': *pouponner* (fr.); *poupiner* (Dot.); *pomponner* (FEW, s. v. POMP-).

(11) 'Caresser, dorloter': *poupper* (Cotgr.); *poupouna*, *poumpouna* (Mistr.); *pouponner* (V. & O.); *poupelà* (FEW); *poupeliner* (Dot.); *pou-pina*, *poumpina* (Mistr.); *poupiner* (Moisy).

(12) 'Parer': *pomper* (Gdfr.); *pomponner* (fr.); *poupiner* (Hug.); *popiner* (Cotgr., Moisy); *poplina* (Roussey²); *apompà* (FEW).

(13) Emplois figurés, images tirées des groupes 1, 2 et 8 ci-dessus :

(a) 'Mamelon': *poupeloun* (Mistr.); 'Petit pain rond': *poumpet* (Sim. Pal., Mistr.). 'Galette, petit gâteau': *poumpo*, *poumpoun* (Mistr.); *poupelard* (V. & O.); *poupete*, *popete* (Gdfr.). 'Sorte de fromage': *poupelin* (Ménage, cit. V. & O.).

(b) 'Bouton, pustule': *pompette* (Cotgr.). 'Anneau relevé de petites bosses': *poumpet* (Mistr.). 'Appendice charnu des chèvres': *pompon*

1. D'après Constantin et Desormaux, *Dict. Savoyard*, s. v. POMP, *pomper* s'emploie à Genève avec la valeur de 'tirer' (angl. *to draw*): « D'où vient cette fumée? — C'est mon poêle qui ne *pompe* pas assez ».

2. *Glossaire du Bournois*.

(*FEW*, s. v. POMP-). 'Nombril de Vénus, umbilicus pendulus, ¹' (dont les fleurs ont la forme d'un trayon) : *poupette* (V. & O.). 'Nénuphar', (dont le fruit forme une boule semblable à celui du pavot) : *pompe* (*FEW*, s. v. POMP-).

(c) 'Touffe, étoupe' : *poupe* (Cotgr.); *poupée* (fr.); *poupeau*, *poupillon* (V. & O.). 'Houpe, parure' : *pompon* (fr.); *poupée* (Sainte-Palaye ²). 'Mâche', *valeriana olitoria*, (dont le calice « devient dans sa maturité une aigrette plumeuse » ³) : *pompon* (Hécart ⁴); *poupou* (*ALF*, c. 1615). 'Nœud de rubans' : *pompe* (*FEW* s. v. POMP-); *pompette* (Corblet) ⁵. 'Tampon' : *poupée* (fr.); *pompette* (Cotgr.).

Il ressort de cette liste (laquelle, toute longue qu'elle est, ne prétend pas être exhaustive) : 1°) que la nasalisation par fausse régression des dérivés de *poupe*, comme de *poupe* lui-même, est un phénomène très répandu, particulièrement, mais non exclusivement, dans le sud et le sud-ouest du territoire ⁶; 2°) que, même en admettant en ce qui concerne la série 'boire', l'impression, chez le locuteur (ou le lexicographe) moderne, qu'il s'agit là d'un emploi métaphorique d'un dérivé de *pompe*, 'instrument', impression qui aurait donné lieu aux commentaires « style badin » (Sim. Palay), « avec excès » (Mistral), pareille considération ne vaudrait guère pour la série 'téter' et 'tétée', encore moins pour les numéros 11 et 12 : 'caresser', 'dorloter', 'parer' ⁷.

1. L'appellation 'nombril de Vénus' s'explique par la forme des feuilles, petites, rondes et concaves.

2. De l'ornement d'un heaume.

3. V. *Phytologie universelle*, V, p. 87, s. v. VALERIANA.

4. *Dictionnaire Rouchi-Français*.

5. L'angl. *pump*, 'soulier léger de danse' (1^{er} ex., *poumpe*, 1555), « inconnu en d'autres langues » (*OED*), porte comme marque caractéristique un nœud de rubans. Or, étant donné l'équivalence *pompe-pompette*, il paraît évident que le *pump* 'soulier' est l'équivalent — par métonymie — du 'soulier à pompette' de la chanson du xvi^e siècle publiée dans *Vaux de Vire d'Olivier Basselin* (v. p. 9, note 5), où nous lisons : « Nous ferons ungz soulier à pompette De marocain ou de joly mouton ».

6. Nous avons vu, à propos de *songer* (*RLiR*, XXVI, 1962, p. 401), que les dialectes périphériques reflètent souvent le français de l'époque classique, plutôt que le roman primitif.

7. De même on pourrait être tenté de voir quelque rapport avec l'instrument dans Furetière, s. v. POMPE : « Pompe se dit de ces phioles renversées que les Oiseliers mettent dans les augets des cages de leurs oiseaux, pour leur fournir toujours à boire et à manger ». Mais que dire alors de la *poupée* qui, selon Littré, est un « chiffon de toile à l'aide duquel on fait boire les veaux » ?

Or, voici que s'ajoute à cette liste un témoignage capital, la rime *troupe* : *poupe* ('pompe') de Ronsard. S'agirait-il là d'une simple licence poétique ? Imagine-t-on le « Prince des Poètes » faisant l'inverse et, pour trouver, par exemple, une rime à *trompe*, se permettant de transformer *coupe* en **compe* ! ? Non, cette rime représente indiscutablement une réalité linguistique. Il faut se rendre à l'évidence — elle est cumulative — *pompe* est la forme nasalisée de *poupe* ¹.

Cette étymologie, nous ne l'avons nullement cherchée, elle s'est imposée à nous au cours même de notre étude. Conjointement avec ce qui a précédé, elle invite à une révision radicale des articles POMPA, PUMP-, PUPPA de l'admirable *FEW* ². Elle exige donc un exposé plus détaillé, une formulation plus circonstanciée.

Pompe, d'après le Dictionnaire d'Oxford (*OED*), est attesté pour la première fois vers 1440, dans le *Promptorium parvulorum*, où il traduit le mot hauritorium, 'pompe à vider l'eau de cale d'une embarcation', c-à-d. pompe *aspirante*. Vers la même époque, il paraît dans le néerlandais dialectal, mais avec le sens de 'tuyau, conduit', fait qui élimine d'emblée la suggestion que le mot serait imitatif du bruit de la pompe, mais qui n'est peut-être pas sans rapport avec les *poupées* du texte de 1380 cité par Godefroy (VI, p. 351) : « Et quant est as ruißos sour rue, as poupees et entrees de celier... », mais dont le sens lui échappe. Les troncs d'arbres perforés, qui servaient de cylindres pour le piston des pompes, étaient en effet, utilisés aussi comme conduites d'eau ³.

Au seizième siècle, le mot se répand dans les langues de l'Europe occidentale avec le sens qu'il porte aujourd'hui et qui est celui du premier exemple connu. Or, il est significatif que non seulement dans l'exemple de 1440 cité par l'*OED*, mais aussi dans les cinq qui suivent et dont le dernier est de 1505, il s'agit de la pompe d'un navire. De même, dans l'article POMPE du *Dictionnaire français-latin* de Robert

1. Il faut se mettre dans l'ambiance associative du xvi^e siècle, époque où le sens originel de *poupe*, *pompe* et leurs dérivés est très vivace, si l'on veut comprendre, par ex., un texte comme : « Sus, compagnons, tirons La pompe et la vidons » (Basselin, *cit.* Littré, s. v. POMPE) ou comme celui-ci de Remy Belleau cité par Sainte-Palaye, (s. v. POUPIN) : « O doux baiser colombin, Poupin, sucrin, tourterin ».

2. Du fait que, par ex., *pomponner* 'parer', 'soigner délicatement' figure s. v. PUMP- ; *bouponner*, 'soigner sa toilette' s. v. PUPPA ; *pomponner*, 'orner avec recherche' et (Alais) *poumponna*, 'soigner délicatement' s. v. POMPA.

3. V. A. Wolf, *History of Science, Technology and Philosophy in the 16th and 17th Centuries*, London, 1935, p. 514.

Etienne, la seule pompe dont celui-ci fasse mention — et qui est décrite en grand détail — est « certain instrument à esgouter l'eau que faict le navire... et *chuppe* ladicte eau... tout ainsi que faict une siringne » (*sic*).

Nous sommes donc amenés à conclure que *pompe* était, à l'origine, un mot du vocabulaire maritime, mot, par conséquent, essentiellement voyageur, et qui, parti de France, aurait gagné rapidement les pays voisins.

Il suffirait, pour expliquer cette chronologie, qu'il y ait eu, à l'époque où le mot paraît pour la première fois dans les textes, une innovation dans l'opération de vidange des eaux de cale : soit que le système primitif des écopés, ou celui d'un jeu de godets, ait commencé à céder la place à un système à succion, soit que ce dernier ait reçu quelque perfectionnement — hypothèse qui trouve un certain appui dans le fait que les pompes actionnées au moyen d'une manivelle « paraissent dater du début du quinzième siècle ¹ ». Toujours est-il qu'à une époque où l'alternance *on-ou* est particulièrement fréquente, nous trouvons, comme appellation d'un instrument qui « chuppait » l'eau (*Chupper*, to sup, or to suck, up. — Cotgrave) ², d'une part, le mot *poupe* qui, à l'époque, sert aussi à nommer ces objets et moyens de succion que sont, par excellence, le sein de la femme et la mammelle des animaux, de l'autre, le mot *pompe*, qui ne diffère du premier que par sa voyelle nasalisée. Prêter à celui-ci une origine différente de celle du premier, en l'espèce « expressive » ou « imitative », serait, nous semble-t-il, fermer les yeux à l'évidence et faire au hasard une part vraiment excessive.

Poupe et *pompe*, au départ, sont donc égaux. Mais c'est *pompe* qui l'emporte. Et pour cause. Libre au poète terrien d'employer le premier, qui lui fournit à *troupe* une rime commode. Pour le marin, c'est une autre paire de manches. Son *poupe* à lui, celui qu'il emploie depuis de longues années, c'est le latin *puppis*. C'est *pompe* qui fera son affaire.

Edimbourg.

John ORR.

1. A. Wolf, *op. cit.*, p. 515.

2. Ni Godefroy, ni Huguet ne connaît ce verbe, qui rappelle l'esp. *chupar*. Godefroy enregistre pourtant le subst. *chuppeur*, 'grand buveur' ; c'est le *pou(m)payre* de Simin Palay (v. p. 11),